

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 31 (1994)  
**Heft:** 1195  
  
**Rubrik:** Exposition

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Œuvre paradoxale pour un temps de confusion

### REPÈRES

Denise Emery, professeure à l'ESAV, à Genève, suit une formation de lissière puis étudie la gravure au Québec avec Francine Simonin et Irène Whittom. Lauréate du prix Ourmansk en 1993, elle participe à de nombreuses expositions en Suisse et à l'étranger.

Charles Juliet, né à Jujurieux, en 1934, dans l'Ain, fréquente une école militaire jusqu'à 23 ans, puis commence des études de médecine, avant de se consacrer à l'écriture. Après 15 ans de solitude, il publie à l'instigation de Georges Haldas, *Fragments*. Suivront *Rencontres avec Bram Van Velde* aux Editions Fata Morgana, puis 3 tomes de *Journal*, aux Editions Hachette, en 1978.

Surprise et étonnement à la Galerie Rosa Turetsky à Genève. En un temps où triomphe le n'importe quoi, l'à-peu-près, Denise Emery nous invite à contempler une série de gravures et découvrir l'édition originale du livre *Ce chemin*, suite de poèmes de Charles Juliet, qu'elle accompagne de douze planches, imprimées et éditées par les soins de Raymond Meyer à Pully.

La technique minutieuse et répétitive du trait fin reconstitue la matérialité du tissu ou de la page d'écriture manuscrite. Celle-ci se met en mouvement et son rythme obsessionnel et envoûtant saisit l'œil de l'observateur. Elle suggère une vibration subtile, dense, tendue qui conduit à l'essentiel. Elle impose la contemplation comme «des partitions quasiment silencieuses», selon l'expression de Denis Lessard, critique d'art québécois.

Le paradoxe naît de la matérialité immédiate qui suggère l'immatériel. Nous sommes loin ici de l'art abstrait et conceptuel. Denise Emery et Charles Juliet tendent vers un même point où le réalisme de la page gravée conduit à l'infini. Les douze textes de Charles Juliet complètent admirablement et sans effet de pléonasm ce sentiment de dépouillement où triomphe la transcendance. Deux formes – gravure et écriture – qui suscitent des réminiscences pascaliennes incontestables, où Beckett surgit en fantôme dans la suite de traits gris – comme des grains entre néant et infini.

Méditation silencieuse à la fois rigoureuse et limpide, cette exposition offre un répit salutaire dans l'agitation contemporaine. L'œuvre de ces deux artistes, dépouillée de l'inutile encombrement plastique et verbal, purifie l'œil et l'esprit. Cette exigence est bénéfique à celui qui prend le temps de s'arrêter un peu, de chercher la lueur dans l'épaisseur des ténèbres bruyantes, de laisser vaciller sa raison et d'écouter en soi l'écho «dans ce pays dont il n'avait jamais été l'hôte...» (Charles Juliet). ■ Michel Joyet

### EXPOSITION

## Mulhouse et la Suisse

(cfp) «Parmi tous ces amis qui nous veulent du bien, les Suisses sont les plus redoutables. Bien que n'ayant jamais voulu de nous dans leur Confédération, ils continuent à considérer l'Alsace comme une sorte de canton raté. Leur compassion part d'un bon naturel; mais plus que tous les autres, il y a lieu de se méfier des pavés bien intentionnés lancés par des gens dont l'emblème national est un ours (*sic*)...» (avant-propos de Germain Mul-

ler, paru dans le livre de Frédéric Hoffet, *Psychanalyse de l'Alsace*.)

La mémoire des Suisses est sélective en matière d'histoire nationale. On le constate dans le débat sur l'Europe. Il est dès lors utile de franchir les frontières pour retrouver certaines traces. A Mulhouse, le Musée historique présente actuellement et jusqu'à début mars une exposition sur *Mulhouse 1293-1798, ville libre et république*. C'est une occasion de retrouver les liens, brisés par la Révolution française, qui unissaient la cité du Sundgau à notre pays. A la suite d'accords avec Berne et Soleure, en 1466, puis Bâle (1506), Mulhouse fut admise «comme alliée de la Confédération helvétique» en 1515.

«Pour les Suisses, lit-on en parcourant cette exposition, la ville est un poste stratégique avancé, en bordure de la plaine d'Alsace, une place forte permettant de veiller sur leurs intérêts dans le Sundgau, un lieu d'étape entre le plateau suisse et la Lorraine». D'autres documents attestent cette alliance et la participation aux Diètes. Une illustration tirée d'une chronique montre, à la Diète de Baden, en 1531, «les députés assis au-dessous des écussons de leurs cantons respectifs, à droite celui de Mulhouse.»

En 1798, c'est la réunion à la France, par une décision des Bourgeois, qui marque la séparation du voisin helvétique. Le chroniqueur de la famille Engelmann écrit: «Ainsi nous perdîmes d'un seul coup notre précieuse Constitution et notre indépendance, conquise par nos vaillants ancêtres depuis des temps immémoriaux et maintenue au prix de leur sang et de leurs biens, ainsi que notre précieuse alliance avec l'honorable Confédération suisse...» Mais il n'y a pas de nostalgie chez le Conservateur du Musée historique de Mulhouse. Il prépare pour 1997 une exposition sur le développement de sa ville après la perte de sa souveraineté. ■

## MÉDIAS

La mode des images en trois dimensions s'impose même dans la presse alternative. Le mensuel uranais *Alternative* a présenté un sujet local selon ce procédé, qui oblige à toucher le journal avec le nez avant de l'éloigner. Encore faut-il avoir de bons yeux pour trouver ce qui est caché.

Procès en appel pour Jean Musy, journaliste, responsable de la radio associative Radio Zone qui arrose le bassin genevois. Accusé par un propriétaire de cabaret et ex barbouze pour «recel de bandes magnétiques et diffusion d'écoutes téléphoniques à caractère privé» Jean Musy qui dénonçait en 1988 sur ses ondes un trafic d'armes vers l'Iran, attendra le 18 janvier prochain pour connaître le verdict du Tribunal de Bourg-en-Bresse.